

La Vie Amplier

N° 18

1^{er} semestre 2007

Sommaire :

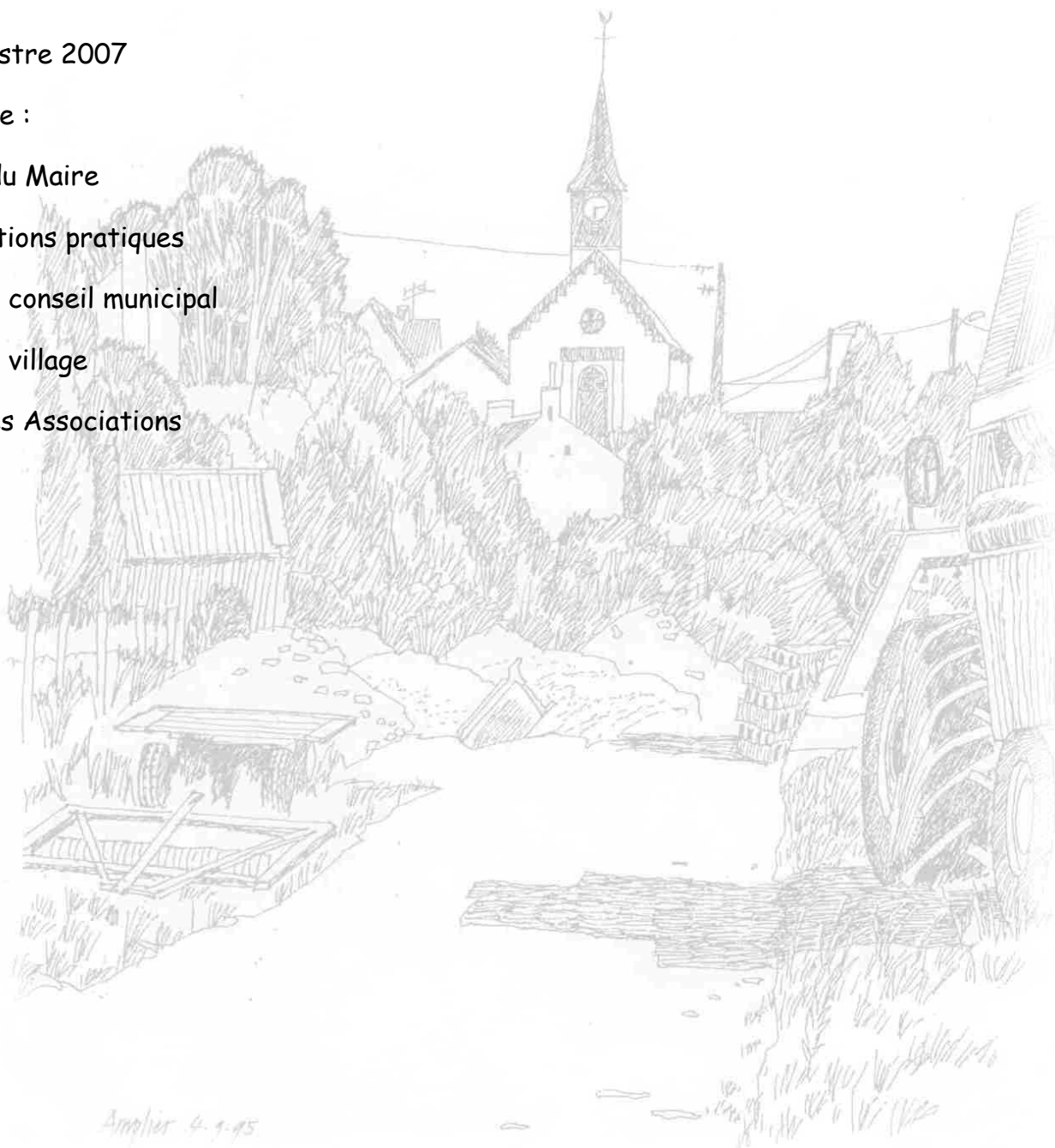
Le Mot du Maire

Informations pratiques

La vie du conseil municipal

La vie du village

La vie des Associations



IPNS

Le mot du Maire

Madame, Monsieur

C'est avec satisfaction que je peux vous annoncer la mise en fonctionnement de l'ADSL au plus tard pour le printemps 2008.

Après de longues démarches et maintenant avec l'aide de la communauté de communes, l'appel d'offre vient d'être validé par le conseil communautaire.

Les quatre communes du SIAHOS (Amplier, Halloy, Orville, Sarton) seront couvertes par le système Pré-Wimax. Le montant de cette opération, pré-étude plus matériel se chiffre entre 150 et 200 000 €. Nos partenaires, la Préfecture, le Conseil Général, le Conseil Régional, subventionnent à hauteur de 80%, les 20% restant sont à la charge de la Communauté de Communes.

Je pense que l'arrivée de l'ADSL est essentielle pour le maintien et le développement de nos communes.

Avant de vous souhaiter de passer un très bon été dans notre beau village, je veux m'associer à l'amertume ressentie par les acteurs de la vie associative sur le manque de participation de nos concitoyens aux manifestations organisées pour faire vivre la collectivité, et développer la convivialité. Mais je sais que leur motivation reste grande et je veux, avec le conseil municipal, leurs renouveler tout notre soutien.

Bon été à tous



Informations pratiques

Horaires de la mairie :

	Lundi	Jeudi
Secrétaire de mairie	De 17 à 19 heures	De 17 à 19 heures
Elus	De 18 à 19 heures (Adjoint)	De 18 à 19 heures (Maire)

FERMETURE DE LA MAIRIE :

La mairie sera fermée du lundi 16 juillet au dimanche 29 juillet inclus. En cas d'urgence durant cette période, veuillez vous adresser à M. FRANCOIS Thierry, Maire ou M. DECRY Paul ou de LAMARLIERE Chantal, adjoints.

MANIFESTATIONS des ECOLES :

- Fête des écoles à Halloy le samedi 30 Juin : spectacle des enfants à 16 heures
- Remise des prix aux écoliers d'Amplier le mardi 3 juillet à partir de 17 h 30.

TRI SELECTIF :

En 10 ans, le mode de gestion des déchets s'est complètement modifié : fermeture des décharges municipales et sauvages, ramassage, tri des verres, tri sélectif et maintenant compostage des déchets verts.....

Cependant, même en triant, cela coûte de plus en plus cher...en ramassage et surtout en traitement.

Alors, comment faire autrement ? **En triant encore mieux.**

Améliorer le tri sélectif, c'est pour le SMIROM diminuer les coûts et ne pas augmenter notre taxe de ramassage d'ordures ménagères.

De plus pour les encombrants, gravats et autres ..., la déchetterie de Doullens vous accueille sur la zone industrielle et est gratuite. Heures d'ouverture :

Le Lundi de 10h à 12 heures et de 14h à 18 heures

Les mardis, mercredi et vendredi de 14 heures à 18 heures

Le samedi de 8h 30 à 12h 30 et de 14h à 18 heures.

La déchetterie est fermée le jeudi et le dimanche.

PS : Le SMIROM a encore une trentaine de composteurs en bois pour les déchets verts. Les amateurs devront en faire la demande à la mairie et joindre un chèque de 20 euros à l'ordre du trésor public.



La Vie du Village

TRAVAUX :

- La poursuite de la mise en sécurité de la rue Jules Lefebvre devrait être réalisée pour le 2^{ème} semestre de cette année.
- Détails des devis en cours :
 - Pose de panneaux « STOP » au monument.
 - Bandes centrales en gravillons rouges avec bandes discontinues blanches sur les côtés.
 - Passage « piétons » rénové devant l'école.
- Demande au département pour la mise en sécurité de la rue d'Orville et de la rue du Marais.

Rappel : La vitesse reste limitée à 45 et 50 Km/h dans notre village.

QUALITE DE L'EAU :

Conclusion des dernières analyses : Eau d'alimentation aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

MAISONS FLEURIES :

De nouveau, cette année, notre village s'embellit : chacun y met du sien pour rendre notre localité de plus en plus agréable. Comme tous les ans, le concours des maisons fleuries aura lieu au cours du mois de juillet. Vous êtes invités à vous faire connaître à la mairie pour participer au jury.

De son côté, Andy, notre employé communal s'active à mettre des magnifiques fleurs et entretenir le gazon pour conserver nos 2 fleurs.

Etat civil des 1^{er} et 2^{ème} trimestres

Naissances

Alix QUESTE le 09/01

Mariage

Néant

Décès

Nelly VERDEZ ép. ALLART le 12/01

Paul FRANCOIS le 18/03

BOITE à IDEES :

La Boîte à lettres de la Mairie est toujours à votre disposition pour vos idées ou doléances.

VENTES de PIZZAS :

Rappel : Tous les jeudis vente de pizzas sur la place Serge LEFEBVRE

DESTRUCTION DES CHARDONS ET MAUVAISES HERBES :

Comme tous les ans, la destruction des chardons et mauvaises herbes ainsi que la taille des haies sont obligatoires pour le 14 juillet. La responsabilité en incombe à l'exploitant ou à l'usager du terrain en cause ou, à défaut, à son propriétaire usfruitier.

COURSE CYCLISTE :

La 12^{ème} ronde du Doullennais aura lieu cette année le dimanche 22 Juillet : passage dans notre commune vers 14 h 45 au carrefour de la route d'Albert, en direction d'Authieule

La vie des Associations

PÊCHE : le mot du Président de la société :

La fête de la pêche a eu lieu à Orville le dimanche 13 Mai et a obtenu un vif succès. Les jeunes et moins jeunes ont pu attrapé des truites même s'ils étaient novices. Une loterie a clôturé cette journée ensoleillée et conviviale.

La Société remercie les comités des fêtes d'Amplier et d'Orville de nous avoir prêté le chapiteau et le barnum. Merci aussi à tous les bénévoles qui ont contribué à cette réussite.

Rappel : La société peut délivrer des cartes à la journée et des cartes de vacances même les dimanches de rempoissonnement, auprès de Mr Patrick Rémont à Orville au N° 03 21 48 63 34.

Il est rappelé qu'aucun déchet n'est à jeter à la rivière : trop souvent des objets de toute sorte, des plastiques, des coupes de rosiers ou de branches d'arbres et même des bêtes mortes...sont retrouvés et entravent la circulation de l'eau et gâchent l'environnement.... La déchetterie de Doullens est là pour recevoir ces détritux...

TERRAIN de TENNIS :

Le terrain de tennis est à la disposition des personnes d'Amplier.

L'accès se fait obligatoirement par la petite porte. Des clés sont disponibles chez le maire Thierry François, Paul Decry, Chantal de Lamarlière, Hervé Parent, Roland Calippe.

COMITE D'ANIMATION :

Renouvellement du Comité d'Animation : <ul style="list-style-type: none">- Président : Jean-Philippe Balanzat- Vice-président : Marc Herpoël- Secrétaire : Dominique Floreck- Trésorier : Brigitte François	Membres du Conseil d'Administration : <ul style="list-style-type: none">- Christine Balanzat- Danièle Devillers- Odile Parent- Suzanne Pizzoni- André PizzoniHervé Grossemy
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Le Conseil municipal se joint au comité d'animation pour l'organisation de toutes les manifestations.

FEUX DE LA SAINT JEAN :

Samedi 16 juin, la fête de la musique s'est déroulée en même temps que les feux de la St Jean.

La fête par elle-même, fut une réussite :

- La classe d'orchestre de Pas en Artois a eu l'occasion de faire sa 1^{ère} prestation en public
- La fanfare d'Amplier a encore une fois démontré ses talents .Les musiciens de Pas en Artois se sont joints à eux pour notre plaisir.
- Des enfants ont osé braver le trac pour nous jouer quelques morceaux de musique : Pierre Louis et Anne Charlotte Hoyez - Romain Paupy -Florian, Noluène et Coralie Verghote
- Christine Balanzat et Frédérique Verghote nous ont fait un petit récital

Le tout fut couronné par un joyeux feu de Saint Jean qui nous a réchauffé et émerveillé.

L'ambiance y était chaleureuse.

Il est regrettable que malgré les préparatifs, le travail des bénévoles, la restauration sur place et l'engagement des musiciens, il n'y ait pas eu plus de personnes présentes.

ASSOCIATION DES JEUNES D'AMPLIER :

Afin de poursuivre et de relancer l'association des jeunes « **Génération libre** », le Maire et le Conseil Municipal invitent les volontaires à se faire connaître à la mairie.

BENEVOLAT : Que dire du bénévolat ? Le don de soi au service des autres.

Au niveau des communes des associations existent et ont pour but d'animer le village. Des bénévoles donnent de leur temps pour préparer et animer les manifestations et nous les en remercions. Aussi la participation et la présence des habitants les encourageraient à poursuivre et à dynamiser leurs actions. N'hésitez pas à donner vos commentaires et suggestions (boite à lettre de la mairie).

Ne soyez pas surpris si telle ou telle manifestation ne se fasse plus, exemple :

- suppression de la course aux œufs de Pâques depuis que la dernière fois très peu d'enfants étaient présents
- suppression du repas du 11 novembre 2006 : trop peu de personnes inscrites
- suppression du voyage annuel (dont une partie des frais était supportée par le comité des fêtes) par manque de moyens

Venez soutenir tous ces bénévoles par votre présence.....c'est pour eux un encouragement à faire mieux par la suite.



Les membres du conseil municipal vous souhaite un très agréable été

